

Le Col des Bois Communaux

Une randonnée proposée par P.O Express

Venez randonner sur les hauteurs de Saint-Nazaire-en-Royans avec un fantastique belvédère à mi-parcours.



Durée :	3h10	Difficulté :	Moyenne
Distance :	7.21km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	382m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	382m	Régions :	Vercors, Dauphiné
Point haut :	540m	Commune :	Saint-Nazaire-en-Royans (26190)
Point bas :	175m		

Description

Se garer sur le parking à proximité de la Grotte de Thaïs.

(D/A) Du parking, remonter Ouest en direction de la D532 sur le GRP® des Monts du Matin. Juste avant d'atteindre la route, prendre la piste qui descend plein Nord et la suivre jusqu'à la D532.

La traverser **avec grande prudence** et longer le Canal de la Bourne.

(1) Quelques mètres après, quitter la route pour emprunter le chemin qui part à gauche. Franchir le canal *via* un petit pont et rester en face sur le GRP® jusqu'à un panneau indicatif.

(2) Abandonner le GRP® qui file à gauche pour prendre l'itinéraire en direction de la Baume d'Hostun. Faire quelques mètres sur le goudron avant de quitter ce dernier en prenant le sentier qui part à gauche. Après avoir longtemps longé un champ, retrouver un panneau indicatif vous signalant d'emprunter le sentier qui part à gauche. L'itinéraire mène au lieu dit Les Homes.

(3) S'engager à 180° à gauche sur le sentier montant à la Madelanière.

(4) Retrouver le GRP® des Monts du Matin et poursuivre à droite en direction du Belvédère. Quelques mètres après, à un énième panneau indicatif, abandonner le GRP® pour prendre la destination du Belvédère. Après quelques montées, rejoindre le tant attendu belvédère offrant un panorama hallucinant.

(5) Redescendre plein Sud et retrouver, une centaine de mètres après, le GRP® des Monts du Matin. Le suivre à droite et, à l'intersection suivante, le suivre à gauche. Traverser une sorte de lapiaz, dépasser un pylône et atteindre le Col des Bois Communaux.

(6) Abandonner le GRP® un court instant, afin d'emprunter le sentier allant, à gauche, en direction de la Maison de la Luce.

(7) S'engager à gauche sur le GRP® et être très vigilant car, quelques mètres après car la descente est assez raide sur certaines portions (prudence les lendemains de pluie). Rester constamment sur le GRP® vous ramenant à Saint-Nazaire-en-Royans.

(8) Dépasser l'aqueduc, descendre dans le village et au niveau de la Rue du Bourg Souverain, prendre à gauche afin de rejoindre la route D532. La traverser **avec prudence** et descendre à droite en direction du parking de la Grotte de Thaïs afin de finir cette randonnée (D/A).

Points de passages

- D/A Parking à proximité de la - Grotte de Thaïs**
N 45.05992° / E 5.24471° - alt. 177m - km 0
- 1 Bifurcation sur chemin - Isère (rivière) - Affluent du Rhône**
N 45.063796° / E 5.241913° - alt. 194m - km 0.54
- 2 Jonction/Abandon GRP**
N 45.06553° / E 5.234729° - alt. 199m - km 1.23
- 3 Les Homes**
N 45.055997° / E 5.23037° - alt. 254m - km 2.6
- 4 La Madelanière**
N 45.060148° / E 5.234368° - alt. 373m - km 3.22
- 5 Belvédère**
N 45.058276° / E 5.239312° - alt. 463m - km 3.78
- 6 - Col des bois Communaux (536m)**
N 45.048935° / E 5.236769° - alt. 537m - km 5.03
- 7 Intersection Maison de la Luce**
N 45.047623° / E 5.238134° - alt. 494m - km 5.22
- 8 Aqueduc**
N 45.059608° / E 5.246541° - alt. 187m - km 7.05
- D/A Parking à proximité de la - Bourne (rivière) - Affluent de l'Isère**
N 45.059927° / E 5.244718° - alt. 177m - km 7.21

Informations pratiques

Randonnée en vidéo sur le lien suivant <https://youtu.be/HfnwzobCoul>

Attention, descente assez raide quelques mètres après le point (7).

Bâtons utiles.

A proximité

Bateau à roue et Grotte de Thaïs à proximité du point de départ.

Ascenseur menant à l'Aqueduc de Saint-Nazaire-en-Royans.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-col-des-bois-communaux/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

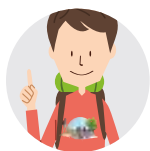


Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

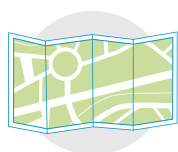
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



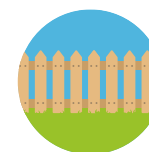
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



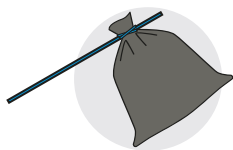
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.